

## VADE-MECUM de la permanence au GAC Vendôme

Chaque membre du GAC s'engage d'assurer au moins deux permanences au cours de l'année (stand lors d'une manifestation ou permanence lors d'une distribution du jeudi).

Les distributions ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à la Fabrique du Docteur Faton. Votre rôle sera de

- aider à l'installation des producteurs,
- distribuer les produits déposés par les producteurs (lait, pain, œufs, fromage de chèvre...)
- informer les adhérent(e)s des commandes en cours
- d'encaisser le règlement pour les produits commandés payables à l'avance (pain, œufs, produits laitiers, fromages de chèvre de mars à novembre environ)

### Qu'aura-t-il à faire ?

#### Avant la permanence :

- Arriver à 18h15 ; en cas de problème d'accessibilité au local, contacter Roland, le propriétaire des lieux (habituellement il est présent lors de la permanence) au 06 62 50 38 49
- Installer les 3 panneaux d'affichage « GAC, produits bio » sur le trottoir et dans la cour.
- Sortir les bulletins d'adhésion, tracts et formulaires des commandes en cours du placard (classeurs rouges et blancs) et les installer sur le comptoir. Les dates limites de commande sont généralement indiquées sur le formulaire de commande
- Aider à l'installation des producteurs

#### Pendant la permanence :

- Expliquer les commandes en cours aux adhérents
- Récupérer les paiements en avance : lait : dans pot de crème dédié (au frigo) ; œufs : dans boîte à œufs bleue (au frigo) ; *éventuellement pain (en fin de mois) : dans enveloppe (cf. placard).*
- Renseigner des personnes intéressées sur le fonctionnement du GAC (donner un tract/un bulletin d'adhésion ; montrer les statuts).
- Récupérer les adhésions (fiches et paiements) éventuels -> les mettre dans une enveloppe pour la trésorière (Annie Vaudour ; adjointe : Sandra Magnien).
- Rappeler aux adhérents de s'inscrire aux permanences (en particulier si personne ne s'est encore inscrit pour la semaine suivante).
- Distribuer aux adhérent(e)s leur lait (dans le frigo) et éventuellement leurs œufs (si semaine œufs). Le pain est à leur disposition (nom inscrit) dans un panier.

#### Après la permanence :

- Transmettre la commande de lait au producteur (habituellement par SMS : photo ou somme des produits) : Christian Lalliot : 06 45 63 63 50
- *Éventuellement : transmettre la commande des œufs (photo) au producteur (si semaine avant livraison) : Isabelle Habert : gaec.delagrenne@wanadoo.fr*
- *Éventuellement : Pour pain, viande, autres produits (si semaine avant livraison), voir avec les membres du bureau qui transmettra les commandes aux producteurs*
- Vérifier qu'il y ait encore suffisamment de formulaires vierges des commandes ; sinon transmettre l'info à la présidente et son adjointe (Sabine Greulich et Fabienne Bissieux)
- Aider les producteurs à ranger.
- Ranger les panneaux GAC

En cas de question demandez à un membre du bureau présent ou passez un coup de fil à:

Sabine Greulich (présidente) : 07 83 33 76 78, Fabienne Bissieux (vice-présidente) : 06 68 84 96 62  
Annie Vaudour (trésorière) : 06 44 11 11 34, Sandra Magnien (Vice-trésorière) : 07 67 47 33 41